



3 chemin de Hatley, Compton (Québec) JOB 1LO  
☎ (819) 835-5584, 📠 (819) 835-5750 - muncompton@bellnet.ca

Le 7 août 2008

Examen stratégique de la Société canadienne des postes  
330, rue Sparks (HCCR)  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0N5

Objet: Position de la municipalité de Compton concernant la déréglementation

Madame,  
Monsieur,

Nous vous transmettons une copie certifiée conforme de la résolution numéro 3314-2008-08-05 adoptée par le conseil de la municipalité de Compton lors de sa dernière séance du 5 août 2008 pour valoir comme constituant l'opinion de notre municipalité à propos de la déréglementation de Postes Canada.

Prière de verser la présente à votre dossier.

Veuillez agréer nos meilleures salutations.



Le directeur général

Serge Caron

p.j.



*Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Compton, tenue le 5 août 2008 à compter de 20h00, à la salle de délibérations du conseil de l'Hôtel de Ville, 3 chemin de Hatley, Compton.*

### 13.3 Demande relative au processus d'examen stratégique de Poste Canada

3314-2008-08-05

**Considérant** que l'examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé en avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal;

**Considérant** que si le gouvernement fédéral réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;

**Considérant** que la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

**Considérant** que le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire, la population

#### **SUR PROPOSITION DE Monsieur le conseiller Miguel Gilbert APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Jacques Blain**

**IL EST RÉSOLU** que la municipalité de Compton fasse savoir à la Société Canadienne des Postes son opposition à la déréglementation de Postes Canada et demande au gouvernement de tenir des audiences publiques pour consulter adéquatement la population du pays.

Que la présente résolution soit transmise aux autorités responsables du processus d'examen stratégique de Postes Canada pour valoir prise de position de la municipalité de Compton.

Poste	Nom	Vote	
Maire	Fernand Veilleux	Aucun (art. 161 C.M.)	
District 01	Miguel Gilbert	Pour	
District 02	Monique Clément	Pour	
District 03	Jean-Noël Groleau	Pour	
District 04	Jacques Blain	Pour	
District 05	Robert Paré	Pour	
District 06	Denis Beaudoin	Pour	
<b>Vote aucun : 1</b>	<b>Pour: 6</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Absence : 0</b>

**ADOPTÉE**

Copie certifiée conforme, ce 07 août 2008

Serge Côté,  
Directeur général et  
secrétaire-trésorier